

Bulletin d'information

en date du 14 janvier 2000

Banque de développement du Canada



**Billets liés au cours des actions de géants mondiaux,
série 1
échéant le 4 février 2008**

Prix : 10 \$ le billet

La Banque de développement du Canada (la BDC) a pris tout le soin raisonnable pour s'assurer que les faits énoncés dans le présent bulletin d'information en ce qui a trait aux billets (définis ci-dessous) sont véridiques et exacts à tous égards importants et qu'il n'existe, par rapport à ceux-ci, aucun autre fait important dont l'omission rendrait trompeur l'énoncé aux présentes d'un fait ou d'un avis.

Nul n'a été autorisé à donner des renseignements ou à faire des déclarations autres que ceux que peuvent contenir les documents suivants dans le cadre du placement ou de la vente des billets. Si pareils renseignements ont été donnés ou pareilles déclarations faites, on ne saurait considérer qu'ils ont été autorisés. Voici ces documents :

- a) le présent bulletin d'information;*
- b) toute modification apportée au présent bulletin d'information;*
- c) toute stipulation supplémentaire prévue dans un billet global ou dans un autre billet sous forme de certificat en remplacement de celui-ci.*

En aucun cas la remise du présent bulletin d'information ou l'émission ou la vente des billets ne constituent une déclaration selon laquelle il n'est survenu aucun changement dans les affaires de la BDC depuis la date des présentes, ni ne doivent être interprétées dans ce sens. Le présent bulletin d'information ne constitue ni une offre ni une invitation faite par qui que ce soit dans un territoire où pareille offre n'est pas autorisée ou à une personne à qui il est illégal de faire une telle offre ou invitation.

La distribution du présent bulletin d'information et le placement et la vente des billets sont limités au Canada et aux résidents canadiens et peuvent faire l'objet d'autres restrictions dans une province ou un territoire. La BDC et les agents de placement demandent à quiconque est en possession du présent bulletin d'information de prendre connaissance de ces restrictions et de les observer.

La BDC entend demander aux organismes de réglementation des valeurs mobilières compétents d'être dispensée des obligations d'information continue qui s'appliquent habituellement aux émetteurs assujettis.

Notamment, les billets n'ont pas été enregistrés en vertu de la Securities Act of 1933 des États-Unis, dans sa version modifiée, ni ne le seront, et ils ne peuvent être offerts, vendus ni livrés aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis (au sens que l'Internal Revenue Code des États-Unis et son règlement d'application donnent à ces expressions).

Dans le présent bulletin d'information, les termes et expressions définis ont le sens qui leur est attribué; et les montants suivis du symbole « \$ » sont exprimés en dollars canadiens, ceux suivis du symbole « \$ US » sont exprimés en dollars américains, ceux suivis du symbole « CHF » sont exprimés en francs suisses, ceux suivis du symbole « JPY » sont exprimés en yens, ceux suivis du symbole « £ » sont exprimés en livres sterling du Royaume-Uni et ceux suivis du symbole « EUR » sont exprimés en euros (la monnaie ayant cours légal dans les pays membres de l'Union européenne ayant adopté la monnaie unique conformément au traité de Maastricht).

Aucune commission des valeurs mobilières ni aucun organisme similaire ne s'est prononcé sur la qualité des billets; le fait de donner à entendre le contraire peut constituer une infraction.

Table des matières

	<u>Page</u>
SOMMAIRE	1
CALCUL DE L'INTÉRÊT VARIABLE	3
DESCRIPTION DES BILLETS	5
<i>Émission</i>	5
<i>Capital et souscription minimale</i>	5
<i>Échéance et remboursement du capital</i>	5
<i>Intérêt variable</i>	5
<i>Inscription des billets à la Bourse de Toronto</i>	5
<i>Négociation du billet sur le marché secondaire</i>	6
<i>Événements donnant lieu à un rajustement</i>	6
<i>Événements donnant lieu à un remplacement</i>	6
<i>Événements donnant lieu à une interruption du marché</i>	8
<i>Forme et immatriculation</i>	9
<i>Versement</i>	10
<i>Statut</i>	10
<i>Mode de placement</i>	10
<i>Bourses</i>	11
<i>Jour de banque / Jour de bourse</i>	11
<i>Agent-comptable</i>	11
<i>Agent des transferts et domiciliataire</i>	11
<i>Opérations avec les sociétés</i>	11
<i>Avis</i>	12
INCIDENCES FISCALES FÉDÉRALES CANADIENNES	12
LES SOCIÉTÉS	13
1 – <i>American International Group, Inc.</i>	13
2 – <i>AT&T Corp.</i>	13
3 – <i>Bank of America Corporation</i>	13
4 – <i>The Bank of Tokyo-Mitsubishi, Ltd.</i>	13
5 – <i>Bell Atlantic Corporation</i>	13
6 – <i>BellSouth Corporation</i>	14
7 – <i>BP Amoco plc</i>	14
8 – <i>British Telecommunications plc</i>	14
9 – <i>Citigroup Inc.</i>	14
10 – <i>The Coca-Cola Company</i>	14
11 – <i>Deutsche Telekom AG</i>	14
12 – <i>Exxon Mobil Corporation</i>	15
13 – <i>France Telecom S.A.</i>	15
14 – <i>General Electric Company</i>	15
15 – <i>Hewlett-Packard Company</i>	15
16 – <i>HSBC Holdings plc</i>	15
17 – <i>Intel Corporation</i>	15
18 – <i>International Business Machines Corporation</i>	16
19 – <i>Johnson & Johnson</i>	16
20 – <i>Lloyds TSB Group plc</i>	16
21 – <i>MCI WorldCom, Inc.</i>	16
22 – <i>Merck & Co., Inc.</i>	16
23 – <i>Microsoft Corporation</i>	16
24 – <i>Nestlé AG</i>	17
25 – <i>Novartis AG</i>	17
26 – <i>Procter & Gamble Company</i>	17
27 – <i>Roche Holding AG</i>	17
28 – <i>Royal Dutch Petroleum Company</i>	17
29 – <i>SBC Communications Inc.</i>	18
30 – <i>Siemens AG</i>	18
31 – <i>Toyota Motor Corporation</i>	18
32 – <i>Wal-Mart Stores, Inc.</i>	18
COURS HISTORIQUE DES ACTIONS	19
FACTEURS DE RISQUE	20

SOMMAIRE

Le sommaire doit être lu de concert avec les renseignements plus détaillés qui figurent ailleurs dans le présent bulletin d'information.

Un billet lié au cours des actions de géants mondiaux, série 1 (un billet) est un billet à ordre à intérêt variable émis par la Banque de développement du Canada. Le montant de l'intérêt versé, s'il en est, correspondra à un taux égal à la moyenne (si elle est positive) du pourcentage également pondéré des gains réalisés ou des pertes subies sur les cours de clôture des actions de 16 sociétés retenues parmi les actions d'un portefeuille (le portefeuille) de 32 sociétés internationales d'envergure au départ. Ces 16 sociétés seront celles qui demeureront dans le portefeuille suivant le retrait (i) après quatre ans des huit sociétés dont les actions affichent les rendements intermédiaires les moins élevés et (ii) le jour de bourse avant l'échéance, des huit sociétés restantes dont les actions affichent les rendements finaux les plus élevés. Le capital et l'intérêt, s'il en est, sont versés uniquement à l'échéance des billets, soit le 4 février 2008.

Le portefeuille comprend des actions (chacune appelée une *action*) des sociétés suivantes (chacune appelée une *société*) dont les titres sont négociés à la bourse ou au système de présentation des cours indiqué en regard de leur dénomination, sous réserve d'un remplacement conformément à la rubrique « DESCRIPTION DES BILLETS – Événements donnant lieu à un remplacement », à la page 7, et d'un retrait conformément aux procédures énoncées dans la définition de « actions admissibles » à la page 3 ci-après. Voir également à la rubrique « LES SOCIÉTÉS », à la page 13, une brève description des activités actuelles de chacune des sociétés initiales ainsi que la rubrique « COURS HISTORIQUE DES ACTIONS » à la page 19 pour des renseignements sur le cours historique des actions.

N° de l'action	Société	Symbole/Code	Bourse
1	American International Group, Inc.	AIG	New York Stock Exchange
2	AT&T Corp.	T	New York Stock Exchange
3	Bank of America Corporation	BAC	New York Stock Exchange
4	The Bank of Tokyo-Mitsubishi, Ltd.	8315	Tokyo Stock Exchange
5	Bell Atlantic Corporation	BEL	New York Stock Exchange
6	BellSouth Corporation	BLS	New York Stock Exchange
7	BP Amoco plc	BPA	London Stock Exchange
8	British Telecommunications plc	BT	London Stock Exchange
9	Citigroup Inc.	C	New York Stock Exchange
10	The Coca-Cola Company	KO	New York Stock Exchange
11	Deutsche Telekom AG	5557003	Frankfurt Stock Exchange
12	Exxon Mobil Corporation	XOM	New York Stock Exchange
13	France Telecom SA	FTE	Paris Stock Exchange
14	General Electric Company	GE	New York Stock Exchange
15	Hewlett-Packard Company	HWP	New York Stock Exchange
16	HSBC Holdings plc	HSBA	London Stock Exchange
17	Intel Corporation	INTC	NASDAQ
18	International Business Machines Corporation	IBM	New York Stock Exchange
19	Johnson & Johnson	JNJ	New York Stock Exchange
20	Lloyds TSB Group plc	LLOY	London Stock Exchange
21	MCI WorldCom, Inc.	WCOM	NASDAQ
22	Merck & Co., Inc.	MRK	New York Stock Exchange
23	Microsoft Corporation	MSFT	NASDAQ
24	Nestlé AG	NESN	Swiss Exchanges
25	Novartis AG	NOVN	Swiss Exchanges
26	Procter & Gamble Company	PG	New York Stock Exchange
27	Roche Holding AG	ROG	Swiss Exchanges
28	Royal Dutch Petroleum Company	RD	Amsterdam Exchanges
29	SBC Communications Inc.	SBC	New York Stock Exchange
30	Siemens AG	7236101	Frankfurt Stock Exchange
31	Toyota Motor Corporation	7203	Tokyo Stock Exchange
32	Wal-Mart Stores, Inc.	WMT	New York Stock Exchange

Émetteur :	La Banque de développement du Canada (la <i>BDC</i>).		
Capital :	10 \$ le billet, pour une souscription minimale de 500 billets par porteur.		
Prix d'émission :	<u>Prix d'offre</u> ⁽¹⁾	<u>Honoraires de l'agent de placement</u>	<u>Produit revenant à la BDC</u> ⁽²⁾
	10 \$ (au pair)	0,40 \$	\$9.60
	(1) Le prix de souscription a été établi par voie de négociation entre la BDC et Marchés mondiaux CIBC inc. (à titre d'agent de placement).		
	(2) Compte non tenu des dépenses de l'émission qui, avec les honoraires de l'agent de placement, seront versés par l'émetteur sur les fonds d'administration.		
Date d'émission :	Vers le 4 février 2000.		
Date d'échéance/durée :	Le 4 février 2008 (la durée à courir jusqu'à l'échéance est de huit ans).		
Remboursement du capital :	Le porteur d'un billet (le <i>porteur</i>) touche le capital en dollars canadiens à la date d'échéance.		
Versement de l'intérêt variable :	Le porteur touche un intérêt variable, s'il en est, en dollars canadiens à la date d'échéance. Le porteur ne peut pas toucher d'intérêt variable avant la date d'échéance. L'intérêt variable est calculé par l'agent-comptable suivant la formule qui figure à la rubrique « CALCUL DE L'INTÉRÊT VARIABLE » à la page 3. De façon générale, l'intérêt variable, s'il en est, est versé à la date d'échéance à un taux calculé sur le capital du billet qui correspond à la moyenne (si elle est positive) du pourcentage également pondéré des gains réalisés et des pertes subies sur les cours de clôture de 16 actions dans le portefeuille (soit les actions admissibles définies ci-après), ces gains ou pertes correspondant dans chaque cas à l'écart entre le cours initial et le cours final. Le cours initial d'une action est son cours de clôture, à la bourse pertinente, le jour de bourse pertinent suivant immédiatement la date d'émission et son cours final est son cours de clôture à la bourse pertinente le jour de bourse pertinent précédant immédiatement la date d'échéance. Voir les exemples de calcul donnés à la rubrique « CALCUL DE L'INTÉRÊT VARIABLE ».		
Actions admissibles :	Il s'agit des actions des 16 sociétés qui restent dans le portefeuille après le retrait (i) quatre ans après la date d'émission, des huit sociétés dont les actions affichent les rendements intermédiaires les moins élevés par rapport à leurs cours initiaux respectifs et (ii) le jour de bourse précédant la date d'échéance, des huit sociétés (figurant parmi les 24 sociétés restantes) dont les actions affichent les rendements finaux les plus élevés par rapport à leurs cours initiaux respectifs. Les rendements des actions non admissibles qui sont retirées du portefeuille ne servira pas au calcul de l'intérêt variable. Voir la rubrique « CALCUL DE L'INTÉRÊT VARIABLE » à la page 3 pour obtenir plus de détails.		
Événement donnant lieu à une interruption du marché :	Un événement donnant lieu à une interruption du marché d'une action peut retarder l'établissement et le versement de l'intérêt variable. Voir la rubrique « DESCRIPTION DES BILLETS — Événements donnant lieu à une interruption du marché », à la page 8.		
Remplacement/rajustements des actions :	Lorsque surviennent certains événements tels que la fusion ou nationalisation d'une société qui n'a pas déjà été retirée du portefeuille du fait que ses actions ne sont pas des actions admissibles, l'agent-comptable peut ajouter une nouvelle action au portefeuille en remplacement de l'action de la société visée afin de conserver le même nombre d'actions restantes dans le portefeuille, et il peut faire d'autres rajustements. Voir la rubrique « DESCRIPTION DES BILLETS — Événements donnant lieu à un remplacement », à la page 7. Dans d'autres circonstances, par exemple la division d'actions ou la déclaration d'un dividende extraordinaire à l'égard d'une action, l'agent-comptable peut rajuster le cours initial de cette action, la formule servant au calcul du rendement intermédiaire ou du rendement final (le cas échéant) de l'action, ou d'autres éléments ou variables en fonction desquels est calculé l'intérêt variable, afin de		

tenir compte de ces circonstances. Voir la rubrique « DESCRIPTION DES BILLETS — Événements donnant lieu à un rajustement », à la page 6.

Admissibilité aux REER : Les billets constitueront des placements admissibles en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) pour des fiducies régies par des régimes enregistrés d'épargne-retraite, des fonds enregistrés de revenu de retraite, des régimes enregistrés d'épargne-études et des régimes de participation différée aux bénéfices, et ils ne constitueront pas des biens étrangers au sens de cette loi.

Inscription à la Bourse de Toronto : La tenue des registres quant à la propriété et aux transferts est assurée au moyen du système d'inscription en compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs Limitée ou de l'établissement qui la remplace (la CDS). Le porteur ne reçoit aucun document de la BDC attestant la propriété de ses billets tant et aussi longtemps que la CDS tient les registres à leur égard.

Inscription en compte : La tenue des registres quant à la propriété et aux transferts est assurée au moyen du système d'inscription en compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs Limitée ou de l'établissement qui la remplace (la CDS). Le porteur ne reçoit aucun document de la BDC attestant la propriété de ses billets tant et aussi longtemps que la CDS tient les registres à leur égard.

Facteurs de risque : Il est recommandé d'examiner attentivement certains facteurs de risque énoncés à la page 20 avant de souscrire des billets.

CALCUL DE L'INTÉRÊT VARIABLE

Le porteur a droit, le cas échéant, à un montant en dollars canadiens par billet égal à l'intérêt variable calculé selon la formule suivante :

$$\text{intérêt variable} = 10 \$ \times \text{rendement admissible}$$

rendement admissible Le plus élevé des deux montants suivants : (i) la moyenne (arrondie à la quatrième décimale), exprimée en tant que pourcentage, des rendements finaux de toutes les actions admissibles ou (ii) zéro.

actions admissibles Les actions restantes dans le portefeuille après le retrait :

- (i) des actions des huit sociétés qui affichent les rendements intermédiaires les moins élevés à la date d'évaluation du cours intermédiaire;
- (ii) les actions des huit sociétés restant dans le portefeuille (c.-à-d. huit des 24 actions restantes après le retrait des huit actions conformément à (i) ci-dessus) qui affichent les rendements finaux les plus élevés à la date d'évaluation du cours final.

cours initial Pour une action, le cours de clôture de l'action à la bourse pertinente (ou, lorsque la bourse n'annonce ni ne publie de cours de clôture, le dernier cours de négociation) pour cette action à la date d'évaluation du cours initial pertinente, sous réserve des rajustements effectués conformément à la rubrique « DESCRIPTION DES BILLETS – Événements donnant lieu à un rajustement ».

date d'évaluation du cours initial Pour une action, le jour de bourse pertinent qui suit immédiatement la date d'émission, sous réserve d'un report en raison d'un événement donnant lieu à une interruption du marché.

cours intermédiaire Pour une action, le cours de clôture à la bourse pertinente (ou lorsque la bourse n'annonce ni ne publie de cours de clôture, le dernier cours de négociation) pour cette action à la date d'évaluation du cours intermédiaire pertinente.

rendement intermédiaire Pour une action, le nombre (arrondi à la quatrième décimale), positif ou négatif, exprimé en pourcentage et établi par l'agent-comptable selon la formule suivante :

$$\text{rendement intermédiaire} = \left(\frac{\text{cours intermédiaire} - \text{cours initial}}{\text{cours initial}} \right)$$

date d'évaluation du cours intermédiaire Pour une action, le 4 février 2004 (ou, si cette date n'est pas un jour de bourse pertinent, le jour de bourse pertinent qui précède immédiatement cette date), sous réserve d'un report en raison d'un événement donnant lieu à une interruption du marché.

cours final Pour une action, le cours de clôture à la bourse pertinente (ou, lorsque la bourse n'annonce ni ne publie de cours de clôture, le dernier cours de négociation) pour cette action à la date d'évaluation du cours final pertinente.

rendement final Pour une action, le nombre (arrondi à la quatrième décimale), positif ou négatif, exprimé en pourcentage et établi par l'agent-comptable selon la formule suivante :

$$\text{rendement final} = \left(\frac{\text{cours final} - \text{cours initial}}{\text{cours initial}} \right)$$

date d'évaluation du cours final Pour une action, le jour de bourse pertinent qui précède immédiatement la date d'échéance, sous réserve d'un report en raison d'un événement donnant lieu à une interruption du marché.

L'intérêt variable n'est versé que si le rendement admissible est positif (c.-à-d. lorsque, au cours de la période pertinente, le pourcentage des gains est supérieur au pourcentage des pertes par rapport aux cours initiaux des actions admissibles).

Exemple – Les situations qui suivent ne sont que des exemples. Les cours utilisés ne sont pas des estimations ou des prévisions de ces cours aux dates indiquées. On suppose que le porteur a acheté 500 billets et on pose l'hypothèse des cours initiaux, intermédiaires et finaux figurant dans le tableau ci-dessous.

	Devise	Cours initial	Cours intermédiaire	Rendement intermédiaire	Rang	Retrait 8 actions rendement le moins élevé	Cours final	Rendement final	Rang	Retrait 8 actions rendement le plus élevé	Rendement final des actions admissibles
AIG	\$ US	99,00	200,00	102,02 %	6	Non	300,00	203,03 %	10	Non	203,03 %
T	\$ US	51,00	200,00	292,16 %	2	Non	320,00	527,45 %	2	Oui	
BAC	\$ US	46,00	100,00	117,39 %	4	Non	120,00	160,87 %	13	Non	160,87 %
8315	JPY	1 450,00	1 300,00	-10,34 %	29	Oui					
BEL	\$ US	58,00	55,00	-5,17 %	27	Oui					
BLS	\$ US	45,00	95,00	111,11 %	5	Non	80,00	77,78 %	22	Non	77,78 %
BPA	£	6,00	11,00	83,33 %	10	Non	25,00	316,67 %	5	Oui	
BT	£	14,00	18,00	28,57 %	22	Non	12,00	-14,29 %	24	Non	-14,29 %
C	\$ US	50,00	95,00	90,00 %	8	Non	250,00	400,00 %	3	Oui	
KO	\$ US	56,00	65,00	16,07 %	24	Non	100,00	78,57 %	21	Non	78,57 %
5557003	EUR	64,00	110,00	71,88 %	13	Non	250,00	290,63 %	6	Oui	
XOM	\$ US	77,00	101,00	31,17 %	21	Non	175,00	127,27 %	17	Non	127,27 %
FTE	EUR	118,00	155,00	31,36 %	20	Non	225,00	90,68 %	18	Non	90,68 %
GE	\$ US	144,00	180,00	25,00 %	23	Non	185,00	28,47 %	23	Non	28,47 %
HWP	\$ US	109,00	200,00	83,49 %	9	Non	300,00	175,23 %	12	Non	175,23 %
HSBA	£	8,00	9,00	12,50 %	25	Oui					
INTC	\$ US	83,00	150,00	80,72 %	11	Non	200,00	140,96 %	14	Non	140,96 %
IBM	\$ US	112,00	175,00	56,25 %	14	Non	255,00	127,68 %	16	Non	127,68 %
JNJ	\$ US	89,00	75,00	-15,73 %	31	Oui					
LLOY	£	7,00	9,25	32,14 %	19	Non	13,00	85,71 %	19	Non	85,71 %
WCOM	\$ US	50,00	150,00	200,00 %	3	Non	175,00	250,00 %	7	Oui	
MRK	\$ US	65,00	55,00	-15,38 %	30	Oui					
MSFT	\$ US	113,00	75,00	-33,63 %	32	Oui					
NESN	CHF	2 800	5 000	78,57 %	12	Non	8 500	203,57 %	9	Non	203,57 %
NOVN	CHF	2 300	9 500	313,04 %	1	Non	20 000	769,57 %	1	Oui	
PG	\$ US	105,00	95,00	-9,52 %	28	Oui					
ROG	CHF	17 800	17 000	-4,49 %	26	Oui					
RD	EUR	58,00	90,00	55,17 %	15	Non	185,00	218,97 %	8	Oui	
SBC	\$ US	44,00	65,00	47,73 %	16	Non	195,00	343,18 %	4	Oui	
7236101	EUR	125,00	175,00	40,00 %	17	Non	300,00	140,00 %	15	Non	140,00 %
7203	JPY	4 800,00	6 500,00	35,42 %	18	Non	8 900,00	85,42 %	20	Non	85,42 %
WMT	\$ US	64,00	125,00	95,31 %	7	Non	180,00	181,25 %	11	Non	181,25 %
Rendement admissible (moyenne des rendements finaux des actions admissibles)											118,26 %

Le calcul de l'intérêt variable global sur chaque billet, en supposant son versement à la date d'échéance, est le suivant :

$$10 \$ \times 118,26 \% = 11,826 \$$$

Ainsi, l'intérêt variable total sur les 500 billets, d'un montant de 5 913 \$ (c.-à-d. 11,826 \$ x 500), ainsi que le capital de 5 000 \$ seraient versés à la date d'échéance.



DESCRIPTION DES BILLETS

Émission

Les billets liés au cours des actions de géants mondiaux, série 1 (les *billets*) sont émis par la BDC vers le 4 février 2000 (la *date d'émission*). La BDC se réserve le droit de décider à son gré du nombre global de billets à émettre.

Capital et souscription minimale

Chaque billet est émis à une valeur nominale de 10 \$ (le *capital*). La souscription minimale par porteur est de 500 billets.

Échéance et remboursement du capital

Chaque billet vient à échéance le 4 février 2008 (la *date d'échéance*), date à laquelle le porteur se fait rembourser le capital applicable (c.-à-d. 10 \$ par billet). Si la date d'échéance n'est pas un jour de banque, le remboursement est effectué le jour de banque suivant et aucun intérêt n'est versé en raison du retard.

Intérêt variable

Chaque billet porte intérêt (*l'intérêt variable*), s'il en est, en dollars canadiens sans que le porteur n'ait à le demander ou à prendre quelque autre mesure que ce soit.

L'intérêt variable payable sur les billets est lié à la fluctuation du cours de clôture de chacune des actions admissibles, qui comprennent 16 actions du portefeuille. Les actions initiales composant le portefeuille sont indiquées au tableau de la page 1. L'agent-comptable (identifié ci-après) peut à l'occasion remplacer les actions, comme il est précisé à la sous-rubrique « *Événements donnant lieu à un remplacement* », à la page 7. Une brève description des activités actuelles de chacune des sociétés pertinentes figure à la rubrique « *LES SOCIÉTÉS* », à la page 13. Des renseignements sur le cours historique des actions figurent au tableau de la page 19.

L'intérêt variable est calculé par l'agent-comptable selon la formule et les définitions connexes indiquées à la rubrique « *CALCUL DE L'INTÉRÊT VARIABLE* », à la page 3.

On notera que l'intérêt variable n'est versé que si le rendement admissible est positif (c.-à-d. lorsque, au cours de la période pertinente, le total du pourcentage des gains est supérieur au total du pourcentage des pertes sur le cours initial des actions).

Les jours de bourse où le cours de clôture est établi afin de calculer le cours initial, le cours intermédiaire et le cours final d'une action sont appelés respectivement *date d'évaluation du cours initial*, *date d'évaluation du cours intermédiaire* et *date d'évaluation du cours final* et chacun d'entre eux, *date d'évaluation*.

La BDC verse ou fait verser l'intérêt variable sur les billets le jour de banque suivant la date à laquelle tous les cours finaux des actions ont été établis. Par conséquent, le versement de l'intérêt variable se fera à la date d'échéance, à moins que le calcul du cours final d'une action ne soit reporté en raison de la survenance d'un événement donnant lieu à une interruption du marché, comme il est décrit à la sous-rubrique « *Événements donnant lieu à une interruption du marché* » à la page 8 ci-dessous.

Certains événements peuvent avoir une incidence sur le moment et la manière de calculer l'intérêt variable et le moment de le verser. Voir « *Événements donnant lieu à un rajustement* », « *Événements donnant lieu à un remplacement* » et « *Événements donnant lieu à une interruption du marché* ».

Inscription des billets à la Bourse de Toronto

La Bourse de Toronto a approuvé conditionnellement l'inscription des billets, sous réserve du respect par la BDC de toutes les exigences de cette bourse avant le 31 mars 2000, notamment le placement des billets auprès d'un nombre minimum de porteurs.

Négociation du billet sur le marché secondaire

Le porteur ne peut pas choisir de toucher l'intérêt variable avant la date d'échéance. Toutefois, s'il existe un marché secondaire (rien ne garantit qu'il y en aura un ou qu'il sera liquide ou non), le porteur peut vendre le billet, en totalité ou en partie.

Le cours d'un billet est tributaire notamment (i) de la fluctuation du cours des actions depuis la date d'émission, (ii) du fait que le capital de 10 \$ du billet est payable à la date d'échéance peu importe le cours des actions à ce moment-là et (iii) de certains autres facteurs étroitement liés, dont la volatilité du cours des actions, la corrélation entre le cours des actions, les taux d'intérêt en vigueur, le rendement des actions, la durée à courir jusqu'à la date d'échéance et la demande sur le marché pour les billets. Le lien entre ces facteurs est complexe et peut subir l'influence de différents facteurs politiques, économiques et autres pouvant avoir une incidence sur le cours d'un billet. Le porteur consultera son conseiller financier pour savoir s'il convient mieux dans les circonstances pertinentes de vendre le billet ou de continuer à le détenir jusqu'à sa date d'échéance.

Événements donnant lieu à un rajustement

Rajustement du cours initial et d'autres données par l'agent-comptable dans certaines circonstances

Sous réserve des dispositions énoncées à la sous-rubrique « Événements donnant lieu à un remplacement », l'agent-comptable apporte, aussitôt que possible après la survenance d'un événement donnant lieu à un rajustement (défini ci-dessous) à l'égard d'une action, des rajustements au cours initial, à la formule servant à calculer le rendement intermédiaire ou final (le cas échéant) de l'action, ou à tout autre élément ou toute autre variable servant à établir l'intérêt variable. L'agent-comptable apporte les rajustements qu'il juge raisonnablement indiqués pour tenir compte de l'effet de dilution ou de concentration de l'événement. Lorsqu'il apporte ce rajustement, l'agent-comptable en avise sans délai la CDS et les courtiers en valeurs des porteurs qui sont des adhérents de la CDS (ou les porteurs directement dans le cas où les billets sont immatriculés directement à leur nom et émis sous forme de certificat) et leur donne de brefs détails sur l'événement donnant lieu au rajustement. Sous réserve de ce qui est prévu ci-après, l'agent-comptable n'apporte aucun rajustement par suite d'une distribution d'espèces.

Définition d'un événement donnant lieu à un rajustement

Événement donnant lieu à un rajustement Pour une action, la survenance de l'un ou de plusieurs des événements suivants :

- a) la division, le regroupement ou la redésignation de ces actions (à moins d'un événement donnant lieu à une fusion), ou une distribution ou le versement d'un dividende en de telles actions, en franchise d'impôt, aux porteurs existants à titre de prime, de capitalisation ou autrement;
- b) une distribution ou le versement d'un dividende aux porteurs existants des actions sous forme (i) d'actions ou (ii) d'autres éléments du capital-actions ou de titres donnant le droit de recevoir des dividendes ou le produit de la liquidation de l'émetteur, dont le montant est égal ou proportionnel aux paiements faits aux porteurs d'actions ou (iii) de tout autre type de titres, de droits ou de bons ou d'autres éléments d'actif, dans tous les cas le paiement (en espèces ou autre) étant inférieur au cours du marché calculé par l'agent-comptable;
- c) le versement d'un dividende extraordinaire à l'égard de ces actions;
- d) un appel de fonds visant des actions qui ne sont pas entièrement libérées;
- e) le rachat d'actions par la société au moyen de ses profits ou de son capital, pour une contrepartie en espèces, en titres ou autre;
- f) tout événement semblable pouvant avoir un effet de dilution ou de concentration sur la valeur théorique des actions.

Événements donnant lieu à un remplacement

Remplacement des actions du portefeuille par l'agent-comptable dans certaines circonstances

Si l'agent-comptable établit qu'un événement donnant lieu au remplacement d'une action (l'action remplacée) est survenu :

- a) le rajustement visé à la sous-rubrique « Événements donnant lieu à un rajustement » ci-dessus ne s'applique pas;

b) l'agent-comptable choisit, à son gré, une nouvelle action (*l'action de remplacement*) d'une grande société inscrite à la cote d'une bourse ou à un système de présentation des cours et dont les activités s'effectuent à l'échelle mondiale en remplacement de l'action remplacée; le remplacement prend effet à la date où la BDC est avisée de ce choix (*la date du remplacement*) :

- 1) à compter de la date du remplacement, l'action remplacée est supprimée du portefeuille et ne constitue pas une action aux fins du calcul de l'intérêt variable;
- 2) l'action de remplacement est une action du portefeuille, l'émetteur de cette action de remplacement est la société émettrice de l'action de remplacement et la bourse ou le système de présentation des cours auquel est inscrite cette action de remplacement est la bourse à laquelle est cotée l'action de remplacement;
- 3) le cours initial de l'action de remplacement est établi au moyen de la formule suivante :

$$\text{cours initial} = A \times \left(\frac{B}{C} \right)$$

A est le cours de clôture de l'action de remplacement à la date du remplacement (ou, si la date du remplacement n'est pas un jour de bourse pour l'action de remplacement, le jour de bourse suivant immédiatement la date du remplacement).

B est le cours initial de l'action remplacée.

C est le cours de sortie de l'action remplacée.

Lorsqu'il choisit une action de remplacement, l'agent-comptable fournit sans délai à la CDS et aux courtiers en valeurs des porteurs qui sont des adhérents de la CDS (ou directement aux porteurs dans le cas où les billets sont directement immatriculés à leur nom et émis sous forme de certificat) les détails du remplacement ainsi qu'une courte explication de l'événement donnant lieu au remplacement. Il est entendu que l'action de remplacement choisie par l'agent-comptable peut être une action d'une grande société qui exploite des activités à l'échelle mondiale, et qu'il peut s'agir d'une société qui a déjà été retirée du portefeuille à la date d'évaluation du cours intermédiaire ou d'une compagnie qui était l'entité remplaçante à l'égard d'un événement donnant lieu à une fusion.

Définitions relatives à un événement donnant lieu à un remplacement

Événement donnant lieu à un remplacement Pour une action, la survenance d'un événement donnant lieu à une radiation de la cote, d'un événement donnant lieu à une fusion ou d'une nationalisation touchant cette action.

Événement donnant lieu à une radiation de la cote Pour une action, la radiation de cette action de la cote de la bourse pertinente pour quelque raison que ce soit, ou la suspension des opérations boursières visant cette action à cette bourse pour quelque raison que ce soit lorsque la suspension, de l'avis raisonnable de l'agent-comptable, est permanente ou s'applique pendant une période de plus de 10 jours de bourse; le cours de sortie de cette action dans le cadre d'un événement donnant lieu à un remplacement est le cours estimatif calculé par des experts, à la date de la radiation de la cote ou à la date à laquelle l'agent-comptable établit que la suspension est permanente ou s'applique pendant une période de plus de 10 jours de bourse, de la façon indiquée à la sous-rubrique « *Événements donnant lieu à une interruption du marché – Calcul des cours par des experts* ».

Événement donnant lieu à une fusion Pour une action (i) une reclassification ou une modification de ces actions qui entraîne le transfert ou un engagement irrévocable visant le transfert de la totalité de ces actions en circulation, (ii) le regroupement ou la fusion de la société pertinente avec une autre entité ou en une autre entité, ou (iii) une autre offre de prise de contrôle visant ces actions qui entraîne le transfert ou un engagement irrévocable visant le transfert de toutes ces actions (autres que celles appartenant à l'initiateur ou contrôlées par celui-ci), dans chaque cas si la date à laquelle tous les porteurs de ces actions (à l'exception, dans le cas d'une offre de prise de contrôle, des actions appartenant à l'initiateur ou contrôlées par celui-ci) ont convenu ou sont devenus irrévocablement tenus de transférer leurs actions tombe au plus tard à la date d'évaluation du cours final. En outre, le cours de sortie de ces actions dans le cadre d'un événement donnant lieu à un remplacement correspond à la valeur de la contrepartie (ou du montant estimatif de la contrepartie si la contrepartie réelle n'a pas été établie à une date d'évaluation pertinente pour cette action) pour ce transfert, tel que l'établit raisonnablement l'agent-comptable.

Nationalisation Pour une action, le cas où toutes ces actions ou la totalité ou la quasi-totalité des éléments d'actif de la société pertinente sont nationalisés, expropriés ou doivent autrement être cédés à une autorité, une entité ou un organisme gouvernemental, et où le cours de sortie de cette action dans le cadre d'un

événement donnant lieu à un remplacement correspond à la valeur de la contrepartie (ou du montant estimatif de la contrepartie lorsque la contrepartie réelle n'a pas été établie à une date d'évaluation pertinente pour l'action) pour ce transfert, tel que l'établit raisonnablement l'agent-comptable.

Événements donnant lieu à une interruption du marché

Report de la date d'évaluation en raison d'un événement donnant lieu à une interruption du marché

Si l'agent-comptable juge qu'un événement donnant lieu à une interruption du marché d'une action est survenu et persiste à une date donnée qui, n'était-ce de cet événement, serait une date d'évaluation pour l'action, le cours initial, le cours intermédiaire ou le cours final (selon le cas) de l'action est calculé en fonction du fait que cette date d'évaluation est reportée au jour de bourse applicable suivant où n'existe aucun événement donnant lieu à une interruption du marché de cette action. Toutefois, si, le cinquième jour de bourse applicable qui suit la date prévue initialement comme date d'évaluation à l'égard de l'action pertinente, cette date d'évaluation n'a pas eu lieu, le cinquième jour de bourse est alors la date d'évaluation de cette action malgré la survenance d'un événement donnant lieu à une interruption du marché qui existe alors ou par la suite.

Calcul des cours par des experts

Dans le cas où la date d'évaluation correspond au cinquième jour de bourse applicable qui suit la date d'évaluation prévue initialement à l'égard d'une action et où, à cette date, un événement donnant lieu à une interruption du marché est survenu et persiste à l'égard de cette action, les dispositions suivantes s'appliquent :

- (i) L'agent-comptable nomme cinq experts en calcul (les *experts*). Chaque expert est une personne physique ou morale (autre que l'agent-comptable ou un membre de son groupe) qui est un participant actif sur les marchés des actions visés par la bourse pertinente. Les experts agissent en leur qualité de spécialistes indépendants, et non comme mandataires de la BDC ou de l'agent-comptable, et leurs calculs et décisions, sauf erreur flagrante, sont définitifs et lient la BDC et les porteurs. Les porteurs peuvent obtenir copie des calculs auprès de l'agent-comptable.
- (ii) La décision de l'agent-comptable quant à savoir si un événement donnant lieu à une interruption du marché est survenu et persiste doit être confirmée sans délai par la majorité des experts après leur nomination.
- (iii) L'agent-comptable avertit la CDS et les courtiers en valeurs des porteurs qui sont des adhérents de la CDS (ou directement les porteurs dans le cas où les billets sont immatriculés directement à leur nom et émis sous forme de certificat) de cette décision et de la nomination et de l'identité des experts (et de toute décision subséquente quant à savoir si l'événement donnant lieu à une interruption du marché a cessé).
- (iv) Le cours qui sert à calculer le cours initial, le cours intermédiaire ou le cours final (selon le cas) de cette action correspond au cours de clôture (le *cours estimatif des experts*) établi par les experts à la date d'évaluation en cause en tenant compte de toutes les circonstances pertinentes du marché et en fonction de la moyenne des cours de clôture estimatifs à la bourse pertinente établis par trois des cinq experts en retenant les cours estimatifs qui ne sont ni les plus élevés ni les plus bas. Toutefois, si au moins deux des cours estimatifs les plus élevés ou les plus bas, ou les deux, sont égaux, seul l'un d'entre eux est réputé le plus élevé ou le plus bas, selon le cas, aux fins du calcul de la moyenne des cours estimatifs des experts.

Définition d'un événement donnant lieu à une interruption du marché

Événement donnant lieu à une interruption du marché Pour une action, un événement, une circonstance ou une cause valable (raisonnablement prévisible ou non) indépendant de la volonté raisonnable de la BDC ou de toute personne ayant un lien de dépendance avec elle qui a ou aura des répercussions fâcheuses importantes sur la capacité des courtiers en valeurs en général d'établir ou de modifier la couverture de positions à l'égard de l'action. Un événement donnant lieu à une interruption du marché peut comprendre, notamment, l'une des situations suivantes :

- a) l'interruption ou la limitation des opérations (notamment en raison de fluctuations boursières qui dépassent les limites permises) sur les actions à la bourse pertinente, lorsque cette interruption ou limitation survient ou existe pendant la demi-heure qui précède la clôture prévue de la séance boursière régulière et que l'agent-comptable décide que l'interruption ou la limitation est importante;
- b) l'adoption, la publication ou la promulgation d'une loi, d'un règlement, d'une règle, d'une décision ou d'une ordonnance d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental qui rendrait illégal ou impossible

pour la BDC de remplir ses obligations issues des billets, ou pour les courtiers en valeurs en général d'établir ou de modifier la couverture de positions à l'égard de l'action;

- c) la prise d'une mesure par une autorité gouvernementale, administrative, législative ou judiciaire, au Canada ou dans d'autres pays ou dans toute subdivision politique de ceux-ci, qui a des répercussions fâcheuses importantes sur les marchés financiers du Canada ou du pays où se trouve la bourse pertinente;
- d) la survenance de tout événement, y compris l'ouverture ou l'escalade des hostilités, ou une autre calamité ou crise nationale ou internationale (y compris les désastres naturels) qui a ou aurait des répercussions fâcheuses importantes sur la capacité de la BDC de remplir ses obligations issues des billets ou sur celle des courtiers en valeurs en général d'établir ou de modifier la couverture de positions à l'égard de l'action, sur l'économie du pays où se trouve la bourse pertinente ou sur la négociation des titres en général à cette bourse.

Pour décider si un événement donnant lieu à une interruption du marché est survenu, (1) la limitation des heures ou du nombre de jours de négociation ne constitue pas un événement donnant lieu à une interruption du marché si elle résulte d'un changement annoncé aux heures d'ouverture habituelles de la bourse pertinente et (2) la *suspension ou la limitation des opérations* à la bourse pertinente exclut toute période pendant laquelle la bourse est fermée dans des circonstances normales, dans chaque cas immédiatement avant la suspension ou la limitation.

Forme et immatriculation

Tous les billets sont représentés par un billet global sous forme entièrement nominative inscrit en compte (le *billet global*) et détenu par ou pour la CDS, en sa qualité de dépositaire du billet global (pour ses adhérents), et immatriculé au nom de la CDS ou de son prête-nom (le *prête-nom*), au départ CDS & Co. (Tous les renvois aux billets et à un billet dans le présent bulletin d'information comprennent le billet global, sauf si le contexte commande une interprétation différente.)

Sauf dans les circonstances restreintes exposées ci-après, quiconque achète une participation réelle dans le billet global ne reçoit pas de billets sous forme de certificat. Les billets sont plutôt représentés sous la forme d'une écriture comptable. Les participations réelles dans le billet global, qui constituent la propriété des billets, sont représentées par des inscriptions aux comptes des établissements agissant au nom des propriétaires véritables, en leur qualité d'adhérents directs et indirects de la CDS. La CDS établit et tient ces inscriptions en compte au nom de ses adhérents qui ont des participations dans le billet global. Les transferts de propriété des participations réelles dans le billet global sont effectués au moyen de registres tenus par la CDS pour le billet global ou par le prête-nom (en ce qui a trait aux participations des adhérents) et sont portés aux registres des adhérents (en ce qui a trait aux participations de personnes autres que les adhérents).

Si la CDS avise la BDC qu'elle ne souhaite pas ou ne peut pas continuer à assumer ses fonctions de dépositaire du billet global, ou si elle cesse d'être reconnue comme un organisme d'autoréglementation en vertu de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières à une époque où elle est tenue de l'être, et si la BDC n'a toujours pas nommé de dépositaire remplaçant 90 jours après avoir reçu l'avis en question ou avoir appris que la CDS n'était plus reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation, la BDC émettra ou fera émettre des billets sous forme de certificat après inscription du transfert du billet global ou en échange de celui-ci. Les billets sous forme de certificat seront sous forme entièrement nominative. Le texte des certificats des billets contiendra les dispositions que la BDC juge nécessaires ou souhaitables, mais qui ne sont pas incompatibles avec les dispositions des billets énoncées dans le présent bulletin d'information.

La BDC tiendra ou fera tenir un registre dans lequel seront consignés les inscriptions et les transferts de billets sous forme de certificat, s'ils sont émis. Ce registre sera conservé aux bureaux de la BDC ou de l'agent des transferts et domiciliaire, ou à tout autre bureau que la BDC indiquera aux porteurs.

Aucun transfert du billet global ou, s'il sont émis, de billets sous forme de certificat ne sera valable sans être inscrit au registre susmentionné sur remise du billet global ou des billets sous forme de certificat aux fins d'annulation, accompagnés d'une cession écrite dont la forme et la signature seront jugées satisfaisantes par la BDC, et conformément aux exigences raisonnables de la BDC.

Le billet global ne peut être cédé qu'en totalité par la CDS à l'un de ses prête-noms ou par un prête-nom de la CDS à la CDS ou à un autre prête-nom de la CDS.

Versement

Le capital et tout intérêt variable payables à échéance aux termes du billet global sont versés par la BDC, à son gré, par l'entremise de l'agent des transferts et domiciliataire ou par l'entremise de la CDS ou de son prête-nom, conformément aux ententes entre la BDC et la CDS. À réception du montant en cause, l'agent des transferts et domiciliataire ou la CDS ou son prête-nom (selon le cas) effectuera immédiatement le paiement aux adhérents de la CDS concernés, ou créditera immédiatement les comptes CDS des adhérents, de montants proportionnels à leurs participations réelles respectives au capital ou à l'intérêt variable (selon le cas) qui figurent aux registres de la CDS ou de son prête-nom. La BDC prévoit que les versements que les adhérents effectueront aux propriétaires des participations réelles dans le billet global détenu par l'intermédiaire de ces adhérents seront régis par des instructions permanentes et les pratiques habituelles, comme pour les titres détenus dans les comptes de clients, au porteur ou immatriculés au nom du courtier, et seront la responsabilité des adhérents. La responsabilité et les obligations de la BDC à l'égard des billets représentés par le billet global se limitent à verser tout montant exigible au titre du billet global à la CDS ou à son prête-nom.

Ni la BDC, ni l'agent des transferts et domiciliataire n'assumera de responsabilité ou d'obligation quant à tout aspect des registres ayant trait aux billets représentés par le billet global ou aux versements effectués au titre de la propriété de billets représentés par le billet global, ni pour la tenue, la supervision ou la révision de registres ayant trait à cette propriété.

Les versements de l'intérêt variable et du capital sur des billets sous forme de certificat, s'ils sont émis, seront effectués par chèque posté au porteur à son adresse figurant au registre susmentionné dans lequel les inscriptions et les transferts de billets doivent être consignés ou, sur demande écrite faite par le porteur au moins cinq jours de banque avant la date du versement et avec l'accord de la BDC, par télévirement à un compte bancaire désigné par le porteur à une banque au Canada. Le paiement aux termes d'un billet sous forme de certificat est conditionnel à la remise préalable du billet à la BDC, par le porteur. La BDC se réserve le droit, dans le cas du versement de l'intérêt variable avant la date d'échéance, d'indiquer sur le billet que l'intérêt variable a été versé intégralement ou partiellement, selon le cas, ou encore, dans le cas du versement intégral de l'intérêt variable et du capital aux termes du billet à tout moment, de conserver le billet et d'y inscrire la mention « annulé ».

Ni la BDC, ni l'agent des transferts et domiciliataire ni la CDS ne sont tenus de veiller à l'exécution d'une fiducie grevant la propriété d'un billet; un avis de l'existence possible d'un droit en *equity* sur un billet n'a pas non plus d'incidence sur eux.

Statut

Les billets constituent des obligations inconditionnelles directes de la BDC et, à ce titre, des obligations inconditionnelles directes de Sa Majesté du chef du Canada. Les billets sont non subordonnés, prennent rang égal les uns par rapport aux autres et sont remboursables de manière proportionnelle, sans privilège ni priorité.

Mode de placement

Chaque billet est émis à 100 % de son capital (c.-à-d. 10 \$). Le prix d'émission de 10 \$ par billet a été établi par voie de négociation entre la BDC et Marchés mondiaux CIBC inc.

Aux termes d'un contrat (le *contrat de placement pour compte*) entre la BDC et Marchés mondiaux CIBC inc. (l'*agent*), l'agent a convenu de placer pour compte les billets sous les réserves d'usage concernant leur émission par la BDC et conformément aux dispositions du contrat de placement pour compte. Les obligations continues de l'agent aux termes du contrat de placement pour compte peuvent être résiliées et l'agent peut à son gré retirer toutes les souscriptions visant les billets au nom des souscripteurs selon son évaluation de l'état des marchés financiers; ces obligations peuvent également être résiliées à la survenance d'autres événements déclarés.

L'émission des billets est conditionnelle à leur inscription à la Bourse de Toronto. L'émission dépend également de la réception et de l'acceptation par la BDC de souscriptions visant au moins un million de billets (à moins que la BDC ne renonce à cette condition). Le produit de la souscription est conservé par l'agent ou par d'autres membres du syndicat de placement, à titre de dépositaires, lorsqu'ils le reçoivent et ils le détiennent en dépôt en attendant la vente de ce nombre minimum de billets. Si l'on n'atteint pas le nombre minimum de billets qui doivent être vendus, le placement des billets ne peut se poursuivre sans le consentement des souscripteurs qui ont souscrit des billets au plus tard à cette date. Si l'on n'obtient pas ces consentements ou si, pour une raison quelconque, les billets ne sont pas émis, l'agent et les membres

du syndicat de placement remettent sans délai le produit de la souscription relatif à ces billets aux souscripteurs sans intérêt ni déduction.

La BDC verse à l'agent des honoraires de 0,40 \$ par billet à la date d'émission. Tous les honoraires payables à l'agent seront versés pour la prestation de services rendus dans le cadre du placement et seront payés sur les fonds d'administration de la BDC. Les souscriptions seront reçues sous réserve de leur rejet ou de leur répartition en totalité ou en partie et l'on se réserve le droit de fermer les registres de souscription sans préavis. Dès l'acceptation d'une souscription, l'agent envoie ou fait envoyer une confirmation de l'acceptation par courrier affranchi ou par tout autre moyen de transmission aux souscripteurs.

La BDC peut également vendre des billets à un agent de placement, agissant pour son propre compte, pour qu'il les revende à un ou plusieurs épargnants à des prix variables liés aux cours en vigueur au moment de la revente et établis par l'agent de placement. La BDC se réserve également le droit de vendre des billets directement à des épargnants, en son nom propre, dans les territoires où elle y est autorisée.

Sauf dans le cas où la BDC vend des billets à un agent de placement agissant pour son propre compte, aucune partie de la commission que la BDC lui verse ne peut être réattribuée, directement ou non, au souscripteur des billets ou à d'autres personnes; par ailleurs, l'agent n'a pas le droit de recevoir de commission d'une autre partie à l'égard de ventes initiales des billets.

L'agent peut acheter et vendre des billets sur le marché secondaire, sans toutefois y être tenu.

La BDC se réserve le droit d'émettre d'autres billets d'une série déjà émise et d'autres titres d'emprunt dont les conditions peuvent être semblables pour l'essentiel à celles des billets placés par les présentes, et de les placer en même temps que les billets.

Elle se réserve aussi le droit d'acheter aux fins d'annulation et à son gré n'importe quel nombre de billets sur le marché secondaire, sans en aviser les porteurs de façon générale.

Bourses

Bourse À l'égard d'une action, la bourse ou le système de présentation des cours auquel l'action est inscrite, comme il est indiqué pour les actions initiales faisant partie du portefeuille au tableau du « SOMMAIRE » à la page 1, ou toute bourse ou tout autre système qui les remplace. Si la bourse indiquée a radié l'action de sa cote ou ne l'intègre plus par ailleurs, l'agent-comptable désigne une autre bourse ou un autre système comme étant la bourse de l'action en cause.

Jour de banque / Jour de bourse

Jour de banque Un jour où (i) les banques commerciales sont ouvertes au public (a) à Toronto, en Ontario, (b) à New York, aux États-Unis, et (c) à Londres, en Angleterre, et (ii) où la BDC est ouverte au public à Montréal, au Québec.

Jour de bourse À l'égard d'une action, (i) un jour de banque, (ii) un jour où les banques commerciales sont ouvertes au public (y compris pour effectuer des opérations sur devises et des dépôts en devises) dans la ville où la bourse pertinente est située et (iii) un jour qui est (ou, n'était-ce de la survenance d'un événement donnant lieu à une interruption du marché, aurait été) un jour de négociation à la bourse pertinente, autre qu'un jour où il est prévu que la séance boursière se terminera avant l'heure de clôture habituelle en semaine.

Agent-comptable

L'*agent-comptable* pour les billets nommé par la BDC. Il s'agit au départ de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, dont l'adresse est BCE Place, P.O. Box 500, 161 Bay Street, 5th Floor, Toronto, Ontario, Canada M5J 2S8 – Attention: Debt Capital Markets. Dans tous les cas où les services de l'agent-comptable sont requis, ce dernier agit de bonne foi et ses décisions et calculs ont force exécutoire en l'absence d'erreur flagrante.

Agent des transferts et domiciliaire

L'*agent des transferts et domiciliaire* pour les billets nommé par la BDC. Il s'agit au départ de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, dont l'adresse est BCE Place, P.O. Box 500, 161 Bay Street, 5th Floor, Toronto, Ontario, Canada M5J 2S8 – Attention: Debt Management Service.

Opérations avec les sociétés

La BDC, l'agent-comptable ou l'agent des transferts et domiciliaire peuvent, dans le cours normal de leurs affaires, se consentir un crédit l'un l'autre, ou consentir un crédit à une ou plusieurs des sociétés, détenir des actions ou d'autres titres de l'un d'entre eux ou des sociétés, ou encore conclure d'autres opérations

commerciales entre eux ou avec ces sociétés. La BDC, l'agent-comptable et l'agent des transferts et domiciliataire ont convenu que toutes ces opérations seront effectuées en fonction des critères commerciaux normaux dans les circonstances, et qu'ils ne tiendront pas compte de l'incidence, le cas échéant, de ces opérations sur le rendement de l'action ou sur le montant de l'intérêt variable pouvant être exigible sur les billets.

Avis

Tous les avis généraux aux porteurs concernant les billets sont valables (i) s'ils sont donnés (y compris par câble ou par télécopieur) à la CDS et aux courtiers en valeurs des porteurs qui sont des adhérents de la CDS ou (ii) dans le cas où les billets sont immatriculés directement au nom des porteurs et émis sous forme de certificat, s'ils sont postés ou livrés par ailleurs à l'adresse inscrite des porteurs.

L'adresse de la BDC aux fins des billets est le 5, Place Ville-Marie, bureau 400, Montréal (Québec) H3B 5E7 – À l'attention du vice-président et trésorier.



INCIDENCES FISCALES FÉDÉRALES CANADIENNES

Le texte qui suit résume les principales incidences fiscales fédérales canadiennes généralement applicables à un porteur qui, pour l'application de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* (la *LIR*), est un résident du Canada qui transige sans lien de dépendance avec la BDC et qui détient un billet à titre d'immobilisation. Le sommaire repose sur la LIR et son règlement d'application en vigueur à la date des présentes, sur toutes les propositions précises visant à modifier la LIR et son règlement qui ont été publiquement annoncées par le ministre des Finances avant la date des présentes, et sur les pratiques et politiques administratives courantes de l'Agence des douanes et du revenu du Canada rendues publiques. Le sommaire ne tient pas compte des incidences fiscales provinciales et étrangères et ne vise pas à donner de conseils en matière fiscale à un porteur en particulier ni ne doit être interprété comme tel. Tous les porteurs sont priés de consulter leurs conseillers en ce qui a trait à leur situation fiscale.

En règle générale, le montant intégral de l'intérêt variable, s'il en est, est inclus dans le calcul du revenu du porteur pour l'année qui comprend la date d'évaluation du cours final. On n'a pas encore tranché la question de savoir si les montants reçus ou réputés reçus par un porteur au moment de la disposition réelle ou réputée d'un billet doivent être considérés comme un gain ou une perte en capital ou comme un revenu ou une perte ordinaire pour le porteur ou quel serait l'effet sur le calcul du revenu d'un cessionnaire d'un montant versé au porteur pour l'acquisition du billet.

Les billets constitueront des placements admissibles pour les régimes enregistrés d'épargne-retraite, les fonds enregistrés de revenu de retraite, les régimes enregistrés d'épargne-études et les régimes de participation différée aux bénéfices. Les billets ne constitueront pas des biens étrangers pour l'application de la LIR.



LES SOCIÉTÉS

Voici la description des activités commerciales et de la structure du capital des sociétés initiales. Au 6 janvier 2000, la capitalisation boursière totale des 32 sociétés initiales s'élevait à environ 5 457,3 milliards de dollars américains.

Les descriptions des activités et les données relatives à la structure du capital des sociétés proviennent de sources publiques, et leurs exactitude et caractère exhaustif ne peuvent être garantis. Rien ne garantit non plus que les sociétés maintiendront leur niveau actuel de capitalisation ou leur position sur le marché ni qu'elle continueront à exercer leurs activités en mettant l'accent sur les secteurs indiqués.

1 – American International Group, Inc.

American International Group, Inc. compte parmi les plus importantes entreprises d'assurance au monde. Bien connue aux États-Unis pour ses produits d'assurance I.A.R.D. et spécialisés, AIG est très dynamique à l'étranger dans le domaine de l'assurance-vie. Parmi ses autres gammes de produits, on compte l'assurance-automobile de particuliers et l'indemnisation des accidents du travail. La division des services financiers d'AIG se livre à la négociation, à la couverture de risque de change et au financement par la cession d'aéronefs en crédit-bail. AIG est active dans 130 pays et plus de la moitié de son chiffre d'affaires provient de l'extérieur des États-Unis. En 1998, AIG a fait l'acquisition de SunAmerica, une entreprise spécialisée dans les produits de rente et de placement. AIG s'est associée avec Blackstone, une banque d'affaires, pour offrir des services financiers en Asie du Sud-Est. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 160,9 milliards de dollars américains. On trouvera d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.aig.com>.

2 – AT&T Corp.

AT&T Corp., qui compte environ 90 millions de clients, est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications des États-Unis. Elle exploite le réseau longue distance le plus puissant du monde et le réseau numérique sans fil le plus étendu d'Amérique du Nord. En plus de ces services, AT&T fournit des téléphones cellulaires, un accès à Internet (AT&T World Net) et des télécommunications par câble. Elle dessert des foyers, des entreprises et des gouvernements sur les marchés nationaux ainsi que dans quelque 280 pays et territoires dans le monde entier. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 170,2 milliards de dollars américains. On trouvera d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.att.com>.

3 – Bank of America Corporation

Bank of America Corporation compte environ 11 500 succursales dans 47 États et dans presque 40 pays. Son siège social se trouve en Caroline du Nord, et ses activités de gros se trouvent à San Francisco. Elle offre des services bancaires aux consommateurs et aux entreprises ainsi qu'aux sociétés à l'échelle mondiale, des services dans le domaine de l'immobilier commercial, des services d'investissement et de courtage, de l'assurance et des fonds communs de placement. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 82,7 milliards de dollars américains. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.bankofamerica.com>.

4 - The Bank of Tokyo-Mitsubishi, Ltd.

The Bank of Tokyo-Mitsubishi, Ltd. (BTM) offre des services bancaires aux consommateurs et aux entreprises ainsi que des services de banque d'investissement, de change, de gestion de placements, de fiducie, de crédit-bail financier et de négociation de valeurs mobilières. BTM s'est judicieusement positionnée en s'associant avec d'autres membres du groupe Mitsubishi ainsi qu'avec d'autres entreprises étrangères et nationales pour prendre pied dans le domaine de l'assurance, du courtage et des services de banque d'investissement. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 6 657,8 milliards de yens. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : http://www.btm.co.jp/index_e.htm.

5 – Bell Atlantic Corporation

Bell Atlantic Corporation exploite plus de 42 millions de lignes locales dans 13 États, du Maine à la Virginie. Elle doublera presque sa taille dès la réalisation de son acquisition envisagée de GTE. Bell Atlantic offre un service sans fil dans 24 États et elle a convenu de combiner ses activités de transmission sans fil aux États-Unis avec celles de Vodafone AirTouch pour créer un réseau national. Bell Atlantic offre également l'accès à l'Internet. En outre, elle a obtenu l'autorisation de vendre des services d'appel interurbain dans l'État de New York. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 93,1 milliards de dollars américains. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.bellatlantic.com>.

6 – BellSouth Corporation

BellSouth Corporation concentre ses efforts sur ses activités de communication sans fil en Amérique latine et prévoit étendre son offre de services de télécommunication dans la région au fil de la déréglementation des marchés. BellSouth tire toujours un appui des activités de services téléphoniques locaux « Baby Bell » pour lesquels elle compte parmi les trois principaux fournisseurs aux États-Unis. Son territoire de service local couvre le sud-est des États-Unis. La société compte environ 4,8 millions de clients utilisant des services de communication personnelle et des services de téléphone cellulaire régionaux dans 14 États américains. BellSouth.net fournit l'accès par sélection à l'Internet à plus de 500 000 clients et est en voie d'implanter son accès à grande vitesse ADSL (ligne d'abonnés à transmission numérique asymétrique). Sa capitalisation boursière s'établit à environ 86,6 milliards de dollars américains. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.bellsouthcorp.com>.

7 – BP Amoco plc

BP Amoco plc est issue de la fusion de British Petroleum et d'Amoco. BP Amoco compte parmi les trois plus importantes sociétés pétrolières intégrées à l'échelle mondiale. BP Amoco produit du pétrole dans 19 pays et dispose de réserves prouvées de 12,7 milliards de barils d'équivalents pétrole dont d'importantes ressources en Alaska et dans la mer du Nord. La société est le plus important producteur de pétrole et de gaz aux États-Unis et l'un des deux plus importants producteurs de gaz au Canada. BP Amoco possède plus de 28 000 stations-service dans le monde. Elle est aussi un chef de file dans la fabrication de produits pétrochimiques et de produits chimiques de spécialité. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 117,3 milliards de livres sterling. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante: <http://www.bpamoco.com>.

8 – British Telecommunications plc

British Telecommunications plc, la plus importante société de téléphone du Royaume-Uni, offre des services téléphoniques locaux, interurbains et mobiles ainsi que l'accès à l'Internet. Son groupe Cellnet est un important exploitant de services téléphoniques mobiles au Royaume-Uni. BT est en voie de mettre sur pied une coentreprise avec AT&T (qui s'appellera Concert) pour fournir des services de transmission de données, de la voix et d'images à l'échelle mondiale. Compte tenu de l'ouverture des marchés en Europe, BT a formé des alliances avec des sociétés de télécommunication établies sur le continent. Sa capitalisation boursière s'établit à 79,4 milliards de livres sterling. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.bt.com>.

9 – Citigroup Inc.

Citigroup Inc. est issue de la fusion de Citicorp et de Travelers Group. Elle offre des services de carte de crédit ainsi que des services bancaires, d'assurance et de placement dans presque 100 pays. Elle offre également d'autres produits et services, dont des services de courtage (Salomon Smith Barney), des fonds communs de placement (Primerica Financial), de l'assurance I.A.R.D. (elle détient 82 % de Travelers Property Casualty), des produits pour la retraite (Travelers & Annuity) ainsi que des services immobiliers (Citicorp Real Estate). Sa capitalisation boursière s'établit à environ 177,6 milliards de dollars américains. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.citi.com>.

10 – The Coca-Cola Company

The Coca-Cola Company est la première société de boissons gazeuses dans le monde. Parmi les marques qu'elle offre, on retrouve Coca-Cola^{MC}, Minute Maid^{MC}, Sprite^{MC}, Barq's^{MC}, Fruitopia^{MC}, POWERaDE^{MC}, Surge^{MC} et l'eau Dasani^{MC}. Elle vend plus de 160 marques de boisson (y compris des cafés, des jus, des boissons pour sportifs et des thés) dans quelque 200 pays. Environ les deux tiers de son chiffre d'affaires provient de l'extérieur des États-Unis. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 139,2 milliards de dollars américains. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.cocacola.com>.

11 – Deutsche Telekom AG

Deutsche Telekom AG est la plus importante entreprise de télécommunications en Europe et la troisième en importance dans le monde, après NTT et AT&T . Elle compte plus de 47 millions de lignes téléphoniques fixes et plus de 7 millions d'usagers du téléphone mobile. Elle est également le plus grand fournisseur de services de câblodiffusion en Allemagne, desservant près de 18 millions de foyers, bien qu'elle prévoie vendre son réseau de câbles. Avec ses 4 millions de clients, la division T-Online de la société est le principal réseau Internet ISP en Europe. Deutsche Telekom est également associée avec Sprint et France Télécom dans Global One, une coentreprise qui fournit des services de télécommunications dans quelque 65 pays. Le gouvernement allemand conserve une participation de 66 % dans Deutsche Telekom. La capitalisation boursière de la société s'établit à environ 186,5 milliards d'euros. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante: <http://www.dtag.de>.

12 – Exxon Mobil Corporation

Exxon Mobil Corporation occupe le premier rang mondial en tant que société pétrolière intégrée (devançant Royal Dutch/Shell). Exxon Mobil exerce des activités d'exploration pétrolière et gazière, de production, d'approvisionnement, de transport et de commercialisation partout dans le monde. Elle dispose de réserves prouvées de 21 milliards de barils d'équivalents pétrole. La société compte plus de 40 000 stations-service dans le monde sous les marques Exxon^{MC}, Esso^{MC} et Mobil^{MC}. Elle a convenu de vendre plus de 2 400 stations aux États-Unis pour obtenir l'approbation d'organismes de réglementation à l'égard de la fusion d'Exxon et de Mobil. Exxon Mobil fabrique et vend également des produits pétrochimiques. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 189,8 milliards de dollars américains. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.exon.mobil.com>.

13 – France Telecom S.A.

France Télécom S.A. fournit des services téléphoniques locaux, interurbains et internationaux (34 millions de lignes) et son unité de téléphone mobile Itineris dessert 7 millions de clients (environ la moitié du marché français). Parmi les autres services qu'offre la société, on retrouve la transmission de données, l'accès à l'Internet et la câblodiffusion. La société prend de l'expansion en dehors des frontières françaises au moyen d'investissements dans des réseaux de téléphonie mobile européens. De plus, Global One (coentreprise de France Télécom avec Deutsche Telekom et Sprint) fournit des services de télécommunication à plus de 30 000 clients d'affaires dans quelque 65 pays. Le gouvernement français qui, de par la loi, doit conserver une participation majoritaire dans la société, en détient 62 %. La capitalisation boursière de la société s'établit à environ 118,1 milliards d'euros. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante: <http://www.francetelecom.fr/indexus.html>.

14 – General Electric Company

General Electric Company est la cinquième société américaine en importance au chapitre du chiffre d'affaires. Elle fabrique des moteurs d'avions, de l'équipement de transport comme des locomotives, des appareils électroménagers (de l'équipement de cuisine et de lavage), de l'équipement d'éclairage, de distribution d'électricité et de contrôle, des générateurs et des turbines, des réacteurs nucléaires, de l'équipement pour l'imagerie médicale et des plastiques. GE Capital Services, le bras financier de la société, est l'une des plus importantes sociétés de services financiers aux États-Unis et compte pour près de la moitié du chiffre d'affaires global. Parmi les autres activités de la société, on retrouve le réseau de télévision NBC. La capitalisation boursière de la société s'établit à environ 491,6 milliards de dollars américains. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante: <http://www.ge.com>.

15 – Hewlett-Packard Company

Hewlett-Packard Company, la deuxième société informatique dans le monde, est un important fournisseur d'ordinateurs, de périphériques et de services connexes, qui comptent pour environ 85 % de son chiffre d'affaires. Plus de la moitié du chiffre d'affaires de HP provient de l'extérieur des États-Unis. Pour alimenter davantage sa croissance, elle se restructure comme un spécialiste de l'Internet en fournissant du matériel, des logiciels et des services de soutien spécifiques à ce domaine à ses entreprises clientes. À cette fin, la société a scindé ses activités de fabrication d'équipement d'essais et de mesures et d'appareils médicaux électroniques pour créer Agilent Technologies, dont HP détient encore 85 %. Les familles des cofondateurs David Packard et Bill Hewlett détiennent ensemble près de 20 % de la société. Sa capitalisation boursière est d'environ 119,7 milliards de dollars américains. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.hp.com>.

16 – HSBC Holdings plc

HSBC Holdings plc, la plus importante banque du Royaume-Uni, possède la Hongkong and Shanghai Bank, de Hong Kong (et 62 % de la Hang Seng Bank), de même que HSBC Bank plc. Par l'entremise de ces banques et d'autres unités, qui comptent plus de 5 000 bureaux dans presque 80 pays, HSBC fournit des services bancaires aux consommateurs et aux entreprises, des services de gestion de l'actif, des services bancaires d'investissement, des services financiers et de négociation de titres, de l'assurance et du crédit-bail. Ses activités aux États-Unis regroupent HSBC Bank U.S.A. (anciennement Marine Midland Bank) et une coentreprise avec Wells Fargo HSBC Trade Bank. Elle a annoncé qu'elle se portait acquéreur de la Republic New York Bank et de Safra Republic Holdings de feu Edmond Safra. La capitalisation boursière de la société s'établit à environ 65,1 milliards de livres sterling. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.hsbcgroup.com>.

17 – Intel Corporation

Intel Corporation fabrique des microprocesseurs (notamment le puissant Pentium^{MC} et le microprocesseur de bas de gamme Celeron^{MC}) qui font fonctionner les ordinateurs personnels compatibles IBM depuis 1981. Compaq, le plus important client d'Intel, compte pour environ 13 % de son chiffre d'affaires tandis que Dell Computer compte pour environ 11 %. Les microprocesseurs d'Intel (y compris les microcontrôleurs et les mémoires flash) servent également dans les produits destinés aux communications, à l'équipement industriel et à l'équipement militaire. La société investit énormément d'énergie dans la réseautique et dans les produits d'infrastructure de communication. Intel possède des usines en Asie, en Amérique centrale, en Europe et aux États-Unis. Environ 55 % de son chiffre d'affaires est réalisé à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Sa capitalisation boursière s'établit à environ 290,5 milliards de dollars américains. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.intel.com>.

18 – International Business Machines Corporation

International Business Machines Corporation (IBM) est le premier fournisseur mondial de matériel informatique. La société fabrique une vaste gamme d'ordinateurs, y compris des ordinateurs personnels, des ordinateurs portatifs, des macroordinateurs et des serveurs de réseaux. Elle fabrique également des logiciels et de l'équipement périphérique et elle tire environ 35 % de son chiffre d'affaires de sa division des services en constante expansion. IBM est propriétaire du pionnier des logiciels, Lotus Development, fabricant du système de messagerie Lotus Notes^{MC}. Sa filiale Tivoli Systems développe des outils pour la gestion de réseaux informatiques d'entreprises. Environ 60 % du chiffre d'affaires de la société est attribuable à des clients situés à l'extérieur des États-Unis. IBM continue de rehausser son image en se concentrant actuellement sur les activités relatives à Internet. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 208,3 milliards de dollars américains. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.ibm.com>.

19 – Johnson & Johnson

Johnson & Johnson compte parmi les plus importants et les plus diversifiés fabricants de produits de la santé. Les activités de la société couvrent trois secteurs, soit celui de la consommation (les analgésiques Tylenol et Motrin, les brosses à dents Reach, les pansements Band-Aid), celui des produits professionnels (les lentilles cornéennes ACUVUE^{MC}, les instruments chirurgicaux et les prothèses de remplacement articulaires et celui des produits pharmaceutiques (y compris le traitement oncologique Ergamiso^{MC} et les contraceptifs oraux Ortho-Novum^{MC}). Johnson & Johnson a étendu sa gamme de produits au moyen d'acquisitions. Elle en a réalisé plus de 30 au cours de la dernière décennie. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 128,2 milliards de dollars américains. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.jnj.com>.

20 – Lloyds TSB Group plc

Lloyds TSB Group plc (issue de la fusion de Lloyds Bank et de TSB en 1995) compte plus de 2 700 succursales bancaires et plus de 15 millions de clients. En plus de ses activités bancaires de détail et commerciales, Cheltenham & Gloucester, qui appartient à Lloyds TSB, est un prêteur hypothécaire résidentiel de premier rang. Le groupe possède une division d'assurance-vie et I.A.R.D. qui englobe Abbey Life et Lloyds TSB Life et qui est en pleine croissance. Ces filiales offrent également des services de retraite, des fonds de placement et d'autres services de planification financière. Les activités à l'extérieur du Royaume-Uni comptent pour environ 20 % du chiffre d'affaires. La capitalisation boursière de la société s'établit à environ 38,9 milliards de livres sterling. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.lloydstsbgroup.co.uk>.

21 – MCI WorldCom, Inc.

MCI WorldCom, Inc. a été constituée en 1998 lors de l'achat de MCI Communications par WorldCom. La société est devancée uniquement par AT&T dans le marché de l'interurbain aux États-Unis. MCI WorldCom consolidera sa position en tant que numéro 2 du marché si elle parachève son acquisition envisagée de Sprint, sa rivale de longue date dans le marché de l'interurbain, qui possède un réseau de services de communications personnel sans fil à l'échelle nationale. Grâce à ses réseaux de fibres optiques, MCI WorldCom accapare d'importantes parts des marchés de l'Internet et de la télécommunication à l'échelle locale et internationale dans plus de 65 pays. Son unité UUNET offre l'accès à l'Internet aux entreprises grâce à un réseau de base massif. La société entend également offrir un accès à grande vitesse à l'Internet au moyen d'un système de télédistribution sans fil. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 147,3 milliards de dollars américains. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.wcom.com>.

22 – Merck & Co., Inc.

Merck & Co., Inc. est le plus important fabricant de médicaments aux États-Unis et le deuxième plus important dans le monde après Aventis. Les médicaments pour soigner les maladies associées aux habitudes alimentaires des Américains (l'hypercholestérolémie, l'hypertension et les défaillances cardiaques) comptent pour plus du tiers du chiffre d'affaires de la société. Merck fabrique des médicaments bien connus contre le cholestérol comme Zocor^{MC} et Mevacor^{MC} et les meilleurs vendeurs aux États-Unis en matière de médicaments pour traiter l'hypertension, Vasotec^{MC} et Prinivil^{MC}. Parmi les nouveaux médicaments mis au point par Merck, on retrouve Crixivan^{MC}, un produit pour traiter le SIDA, la pilule Propecia^{MC} pour le traitement de la calvitie, Maxalt^{MC} pour le traitement de la migraine et Vioxx^{MC}, un nouveau type de médicament contre la douleur causée par l'arthrite, qui s'est rapidement taillé une place sur le marché. La société a conclu une alliance avec CVS pour la commercialisation en direct de médicaments. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 158,1 milliards de dollars américains. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.merck.com>.

23 – Microsoft Corporation

Microsoft Corporation est le plus important fabricant de logiciels dans le monde et sa valeur marchande dépasse de très loin celle des autres sociétés ouvertes (et son influence sur le marché est contestée pour des raisons antitrust). Sa gamme de produits comprend les systèmes d'exploitation Windows^{MC}, le logiciel de productivité d'affaires MS Office^{MC} (y compris

Excel^{MC}, Word^{MC}, PowerPoint^{MC} et Outlook^{MC}), le logiciel de consultation (Encarta^{MC}) et un explorateur Web (Internet Explorer^{MC}). Elle exploite également le portail MSN de services en direct et de commerce électronique (The Microsoft Network) et a vendu une partie d'Expedia^{MC}, son service de voyage à l'intention du public. De concert avec NBC, la société exploite le canal de nouvelles par câble MSNBC. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 602,1 milliards de dollars américains. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.microsoft.com>.

24 – Nestlé AG

Nestlé AG, le plus grand fabricant alimentaire au monde, est le chef de file mondial dans le domaine du café (Nescafé^{MC}) et l'eau embouteillée (Perrier^{MC} et Poland Spring^{MC}). Parmi sa gamme de plus de 8 500 produits, on retrouve les aliments pour chiens Alpo^{MC}, les friandises Nestlé Crunch^{MC}, Baby Ruth^{MC} et Butterfinger^{MC}; le lait condensé et évaporé Carnation^{MC}, le colorant à café Coffee-Mate^{MC}, des céréales de petit déjeuner; le mélange pour boissons chocolatées NesQuik^{MC}, les dîners congelés Stouffer's^{MC}, les mets mexicains Ortega^{MC}, et les bouchées Toll House^{MC}. En plus des produits alimentaires, Nestlé est propriétaire des laboratoires Alcon (médicaments ophtalmiques, solutions pour lentilles cornéennes et équipement pour la chirurgie oculaire) et elle possède une participation indirecte dans la société de produits cosmétiques L'Oreal. La société possède plus de 500 usines dans plus de 80 pays. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 113,6 milliards de francs suisses. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.nestle.com>.

25 – Novartis AG

Novartis AG est la quatrième entreprise pharmaceutique en importance dans le monde. Les activités de la société visent trois domaines. Son secteur des soins de santé (qui compte pour 55 % du chiffre d'affaires) fabrique des produits de prescription, des lentilles cornéennes et des médicaments ophtalmiques (par l'entremise de CIBA Vision). L'unité responsable des produits de santé destinés aux consommateurs est issue de la fusion de ses secteurs de l'automédication et de la nutrition et fabrique notamment des produits vendus sans ordonnance, des produits d'hygiène alimentaire et des aliments fonctionnels. L'unité agro-alimentaire de Novartis produit des pesticides, des produits vétérinaires et des semences modifiées génétiquement. Novartis a annoncé qu'elle fusionnera son secteur agrochimique avec celui d'AstraZeneca. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 163,1 milliards de francs suisses. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante: <http://www.novartis.com>.

26 – Procter & Gamble Company

Procter & Gamble Company est le plus important fabricant américain de produits ménagers, qui sont répartis en cinq principales catégories, soit : les produits pour le nettoyage et la lessive (les détergents et les agents de blanchiment), les produits de papier (le papier hygiénique et les produits d'hygiène féminine), les produits de beauté (les lotions et les shampooings), les aliments et les boissons (le café et les collations) et les produits de soins de santé (dentifrices et médicaments). Elle fabrique également les aliments pour animaux domestiques de choix lams^{MC} et les filtres à eau PUR^{MC}. La société a développé olestra, un substitut de matières grasses entrant dans la fabrication des collations. La société s'est employée à restructurer ses unités en groupes commerciaux mondiaux plutôt que de les établir en fonction de régions géographiques. Environ la moitié de son chiffre d'affaires provient de l'extérieur des États-Unis. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 140,9 milliards de dollars américains. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.pg.com>.

27 – Roche Holding AG

Roche Holding AG compte plus de 170 filiales qui se consacrent à la production de médicaments, de vitamines, d'équipement de diagnostic, de parfums et d'arômes. Ses produits pharmaceutiques (qui comptent pour presque 60 % de son chiffre d'affaires) comprennent l'antibiotique Rocephin^{MC}, le médicament pour le SIDA Invirase^{MC}, le médicament Ticlid^{MC} pour les accidents cérébrovasculaires et le médicament Roaccutan/Accutane^{MC} pour le traitement de l'acné. Parmi les médicaments vendus sans ordonnance, on retrouve les vitamines, l'analgésique Aleve^{MC} et l'antiacide Rennie^{MC}. Roche est un important fabricant de parfums et d'arômes (par l'entremise de Givaudan-Roure) et de vitamines (40 % de la production mondiale). Son acquisition de Corange en 1998 l'a propulsée au premier rang des sociétés de produits de diagnostic dans le monde. Elle détient également 66 % de Giants Genentech, société de biotechnologie. La société a fait connaître son intention de transformer son groupe des parfums et des arômes en une nouvelle entreprise appelée Givaudan. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 167,6 milliards de francs suisses. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.roche.com>.

28 – Royal Dutch Petroleum Company

Royal Dutch Petroleum Company est l'actionnaire majoritaire (60 %) du groupe Royal Dutch/Shell, le deuxième conglomérat pétrolier et gazier mondial en importance après Exxon Mobil. Royal Dutch Petroleum et son associé « Shell » Transport and Trading sont des entités distinctes sans activités propres (une fusion centenaire non réalisée) et détiennent directement ou indirectement des participations dans les sociétés connues collectivement comme le groupe Royal Dutch/Shell. Les sociétés-mères nomment conjointement le conseil d'administration du groupe et en font alterner la présidence. Le groupe Royal Dutch/Shell s'occupe d'exploration et de production pétrolière et gazière, de l'extraction du charbon et de la

fabrication de produits chimiques. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 125,2 milliards d'euros. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.shell.com>.

29 – SBC Communications Inc.

SBC Communications est la plus importante entreprise de services téléphoniques locaux aux États-Unis (avant Bell Atlantic) depuis son acquisition d'Ameritech. La société exploite près de 60 millions de lignes d'accès en Arkansas, en Californie, au Connecticut, en Illinois, en Indiana, au Kansas, au Michigan, au Missouri, au Nevada, en Ohio, en Oklahoma, au Texas et au Wisconsin. Elle a acquis une participation dans Williams Communications, qui possède un réseau national de fibres optiques, afin de préparer son entrée dans le secteur des appels interurbains. La société compte plus de 10 millions d'abonnés à la téléphonie sans fil dans 22 États, des entreprises d'accès à l'Internet et de radiomessagerie et des participations dans des activités de télécommunications dans 22 pays à l'extérieur des États-Unis. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 161 milliards de dollars américains. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.sbc.com>.

30 – Siemens AG

Siemens AG est active dans les domaines de l'énergie, de l'information et des communications, des soins de la santé, du transport, de l'éclairage et de la fabrication d'éléments électroniques. Siemens fournit également des services de financement et de gestion de biens immobiliers. La société possède des bureaux dans plus de 190 pays et ses activités diversifiées englobent aussi bien des centrales électriques que de l'équipement de communication. Au nombre de ses filiales, on retrouve le fabricant de lampes Osram. Bosch-Siemens Hausgerate, une coentreprise avec Robert Bosch, fabrique des appareils ménagers. Dans le cadre de sa restructuration envisagée, Siemens devrait se départir de plusieurs unités. Sa division des semi-conducteurs a été scindée pour devenir Infineon Technologies. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 74,9 milliards d'euros. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante: <http://www.siemens.de>.

31 – Toyota Motor Corporation

Toyota Motor Corporation est le premier fabricant de voitures au Japon et le quatrième fabricant mondial après General Motors, Ford et DaimlerChrysler. Parmi ses voitures à essence, ses camionnettes, ses mini-fourgonnettes et ses véhicules sport utilitaires, on retrouve les modèles comme la Camry^{MC}, la Celica^{MC}, la Corolla^{MC}, le 4Runner^{MC}, l'Echo^{MC}, le Land Cruiser^{MC}, la Sienna^{MC}, et la gamme de luxe Lexus^{MC}. La société fabrique également le modèle Prius^{MC}, une berline à alimentation hybride (essence et électricité), qui doit faire son entrée en Europe et en Amérique du Nord cette année. À l'autre bout de la gamme de véhicules, Toyota a lancé une grosse camionnette, la Tundra^{MC}, équipée d'un moteur V-8. La société s'intéresse à d'autres secteurs de fabrication comme l'équipement industriel et les maisons préfabriquées. Sa capitalisation boursière s'établit à environ 16 509,3 milliards de yens. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante: <http://www.global.toyota.com>.

32 – Wal-Mart Stores, Inc.

Le chiffre d'affaires de Wal-Mart Stores, Inc. est supérieur au chiffre d'affaires combiné de Sears, Kmart et J. C. Penney. Il s'agit du plus important détaillant au monde. La société compte environ 3 600 magasins Wal-Mart, des entrepôts pour membres seulement Sam's Club et les supercentres Wal-Mart (une combinaison d'épicerie et de magasins à rabais). La plupart de ses installations au détail se trouvent aux États-Unis, où l'on procède à la conversion d'anciens points de vente Wal-Mart en supercentres. Wal-Mart est en pleine expansion à l'échelle internationale et elle fait sentir sa présence de façon marquée au Canada et au Mexique. Elle est également active en Amérique du Sud, en Asie et en Europe. Sa filiale McLane Company est le plus important distributeur à l'intention des dépanneurs aux États-Unis. Les héritiers du fondateur Sam Walton détiennent environ 38 % de Wal-Mart. La capitalisation boursière de la société s'établit à environ 297,8 milliards de dollars américains. On peut obtenir d'autres renseignements à l'adresse Internet suivante : <http://www.wal-mart.com>.



COURS HISTORIQUE DES ACTIONS

Le tableau suivant fait état du cours de clôture historique des actions au 5 janvier 2000 aux bourses pertinentes. Ces données proviennent de sources publiques, et leur exactitude et caractère exhaustif ne peuvent être garantis.

Société	Devise	Haut 52 semaines	Bas 52 semaines	Cours de clôture
American International Group, Inc.	\$ US	112,87	76,50	98,85
AT&T Corp.	\$ US	64,12	41,50	50,98
Bank of America Corporation	\$ US	76,37	44,50	46,06
The Bank of Tokyo-Mitsubishi, Ltd.	JPY	1 924,00	1 116,00	1 380,00
Bell Atlantic Corporation	\$ US	69,50	50,62	59,98
BellSouth Corporation	\$ US	51,37	39,75	44,25
BP Amoco plc	£	6,54	4,08	5,96
British Telecommunications plc	£	15,20	8,66	13,39
Citigroup Inc.	\$ US	58,25	32,68	50,81
The Coca-Cola Company	\$ US	70,87	47,31	56,98
Deutsche Telekom AG	EUR	74,23	30,10	65,00
Exxon Mobil Corporation	\$ US	87,25	64,31	81,00
France Telecom SA	EUR	136,20	62,60	118,00
General Electric Company	\$ US	159,50	94,06	143,75
Hewlett-Packard Company	\$ US	118,87	63,37	107,88
HSBC Holdings plc	£	8,76	5,11	7,92
Intel Corporation	\$ US	89,50	50,12	83,63
International Business Machines Corporation	\$ US	139,18	80,87	116,00
Johnson & Johnson	\$ US	106,87	77,00	89,75
Lloyds TSB Group plc	£	10,67	6,96	7,25
MCI WorldCom, Inc.	\$ US	64,56	44,12	51,25
Merck & Co., Inc.	\$ US	87,37	60,93	67,81
Microsoft Corporation	\$ US	119,93	68,00	113,81
Nestlé AG	CHF	3 120,00	2 498,00	2 780,00
Novartis AG	CHF	2 918,00	2 105,00	2 225,00
Procter & Gamble Company	\$ US	115,62	82,00	103,13
Roche Holding AG	CHF	28 500,00	24 655,00	26 000,00
Royal Dutch Petroleum Company	EUR	64,10	34,90	57,85
SBC Communications Inc.	\$ US	59,93	43,50	44,98
Siemens AG	EUR	130,57	53,34	115,50
Toyota Motor Corporation	JPY	5 220,00	2 650,00	4 940,00
Wal-Mart Stores, Inc.	\$ US	70,25	38,62	63,00



FACTEURS DE RISQUE

- ◇ **Les 8 actions affichant le rendement le plus élevé et les 8 actions affichant le rendement le moins élevé ne servent pas au calcul de l'intérêt variable** – À la moitié de la durée des billets, les huit actions affichant le rendement le moins élevé à ce moment seront retirées du portefeuille. À l'échéance, les huit actions affichant le rendement le plus élevé à ce moment seront retirées du portefeuille. Dans chaque cas, le rendement de ces actions ne servira pas au calcul de l'intérêt variable. Voir « CALCUL DE L'INTÉRÊT VARIABLE » ci-dessus.
- ◇ **Pertinence des billets comme placement** – Avant d'opter pour un placement dans les billets, toute personne intéressée devrait, avec ses conseillers, en examiner attentivement la pertinence en tenant compte de ses objectifs de placement et des renseignements fournis dans le présent bulletin d'information. Par exemple, un placement dans un billet ne convient pas à une personne qui recherche un rendement d'intérêt garanti. La BDC ne fait aucune recommandation quant à la pertinence d'un placement dans les billets.
- ◇ **Versement d'intérêt non nécessairement garanti** – L'intérêt variable, s'il en est, payable sur les billets est directement lié à l'évolution du cours des actions. Or le cours des actions a connu d'importantes fluctuations dans le passé et il est impossible d'en connaître l'évolution future. Les billets ne produiront de l'intérêt que si le rendement admissible est positif (c.-à-d. lorsque, au cours de la période pertinente, le pourcentage des gains réalisés est supérieur au pourcentage des pertes subies sur le cours initial des actions). Voir « CALCUL DE L'INTÉRÊT VARIABLE » ci-dessus pour des exemples.
- ◇ **Marché secondaire** – Le capital des billets n'est remboursable qu'à l'échéance. Bien que les billets puissent être inscrits à la Bourse de Toronto, rien ne garantit qu'un marché secondaire pour les billets verra le jour ni, le cas échéant, qu'il sera liquide.
- ◇ **Événement donnant lieu à une interruption du marché susceptible de retarder le versement de l'intérêt variable** – Si un événement donnant lieu à une interruption du marché se produit un jour où le cours de clôture d'une action doit être établi aux fins de l'identification des actions admissibles puis du calcul de l'intérêt variable, l'établissement du cours (et tout versement ultérieur de l'intérêt variable) pourrait s'en trouver retardé d'au plus cinq jours de bourse. Le cours de l'action peut fluctuer dans l'intervalle. Voir « DESCRIPTION DES BILLETS – Événements donnant lieu à une interruption du marché » ci-dessus.
- ◇ **L'agent - comptable peut faire des rajustements** – Si certains événements tels que la fusion ou la nationalisation d'une société surviennent, l'agent-comptable peut ajouter l'action d'une autre société au portefeuille. Voir « DESCRIPTION DES BILLETS — Événements donnant lieu à un remplacement ». En d'autres circonstances, telles qu'une division d'actions ou la déclaration d'un dividende extraordinaire à l'égard d'une action, l'agent-comptable peut rajuster à la fois le cours initial de cette action, la formule permettant de calculer le rendement intermédiaire ou le rendement final de l'action, selon le cas, ou un autre élément ou une autre variable servant à calculer l'intérêt variable afin de tenir compte de ces circonstances. Voir « DESCRIPTION DES BILLETS — Événements donnant lieu à un rajustement » ci-dessus.

